



Rapport d'Activité LPO Hérault

2019



herault.lpo.fr


BirdLife
INTERNATIONAL
LPO France Partenaire officiel



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
HÉRAULT

Sommaire



Le mot du Président.....p.3

Vie de l'association et
communicationp.4

Acquisition de connaissances
naturalistes.....p. 15

Protection des espèces et des
espaces naturels.....p. 22

Réalisation d'expertises
environnementales.....p. 32

Défense de la nature.....p. 38

Sensibilisation et
éducation.....p. 42

Glossaire et liste d'abréviations..p. 54

Partenaires.....p. 55

Référence :

LPO Hérault (2020). Rapport d'Activité 2019,
Villeveyrac, 60 pages.

Rédaction et mise en page: Thomas
Marchal.

Relecture : Emilie Arianiello, Micheline
Blavier, Liliane Belmonte, Rémi Catala,
Camille Fraissard, Mathieu Garcia, Pierre
Maigre, Camille Montégu, Julie Pierru, Paulette
Raulet, Denis Rey, Nicolas Saulnier, Valérian
Tabard.

LPO Hérault



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
HÉRAULT

Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage

15, rue du Faucon crécerellette
Les Cigales - Route de Loupian
34560 VILLEVEYRAC

Tél. : (+33)4 67 78 76 24

Courriel : herault@lpo.fr
Site web : <https://herault.lpo.fr/>
Facebook : <https://www.facebook.com/LPO34/>
<https://www.facebook.com/CSFS34/>
Twitter : https://twitter.com/LPO_Herault
Instagram :
https://www.instagram.com/lpo_herault/
YouTube :
<https://www.youtube.com/user/LPOHerault>

Siret : 492583208 00037
Code APE : 9499Z

Photographies de couverture :

Damier de la succise : © M. Blavier
Martin-pêcheur d'Europe : © V. Lopes
Autres photos : © LPO Hérault



Grand Corbeau © F.M. Nougaret

Le mot du Président

Cette année 2019 aura été marquée, au niveau national, par une offensive sans précédent de l'Etat contre la biodiversité : prolongation de la chasse des oies au printemps, de la chasse du Courlis cendré et de la Tourterelle des bois en août, cette dernière espèce accusant une baisse de population de 80 % en 30 ans, autorisation (seul pays d'Europe) de l'utilisation de la glu pour capturer certains oiseaux, augmentation des tirs de loups et la liste pourrait se poursuivre.

Face à cette situation, la LPO a déféré, devant le Conseil d'Etat les différents arrêtés et la grande majorité d'entre eux ont été abrogés (certains, pour la 13ème année consécutive !). Devant la volonté, de nos dirigeants, de passer outre ces décisions de justice, une plainte a été déposée devant la Commission Européenne pour mauvaise gestion de la biodiversité : cette affaire devrait être traitée par la Cour Européenne de justice.

Au niveau départemental, notre association poursuit ses activités en les amplifiant. S'appuyant sur ses membres, ses bénévoles, ses stagiaires et volontaires en service civique et une équipe dynamique et compétente de salariés, elle devient un partenaire reconnu par de très nombreuses collectivités.

Au-delà des actions traditionnelles liées à l'expertise, au suivi d'espèces, à la conservation (dont l'Unité de soins à la faune sauvage en détresse est un des éléments), à l'éducation à l'Environnement ou l'animation de la vie associative, la LPO Hérault s'engage résolument dans la gestion d'espaces.



Linotte mélodieuse ©A. Robert

Outre l'animation du réseau des refuges (près de 550 refuges privés, d'entreprises, d'établissements ou de collectivités), plusieurs conventions, en cours ou à venir, témoignent de la confiance qui nous est accordée par le Conseil départemental et la commune de Villeveyrac. La LPO France nous confie aussi la gestion d'un terrain (don d'un particulier) sur la commune de Poussan.

Enfin, de nombreuses réunions avec les différentes LPO de la région et l'appui des cabinets spécialisés en droit et en comptabilité-gestion nous permettent d'envisager avec confiance la naissance, en 2020, de la LPO Occitanie qui regroupera près de 5 000 membres et dont l'action sera portée par une équipe de 32 salariés.

Face aux atteintes intolérables, la LPO poursuivra son combat avec détermination pour que vive un Monde meilleur et harmonieux.

Pierre Maigre

Président de la LPO Hérault



Vie de l'association et communication



La LPO Hérault au sein du réseau LPO

La LPO Hérault est une association locale de la **LPO**, Association loi de 1901 qui a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation. Créée en 1912 et reconnue d'utilité publique en 1986, la LPO est le représentant français de *BirdLife International*, alliance mondiale d'organisations de protection de la nature.

La LPO s'articule autour d'un **réseau de structures** représentant la LPO sur le territoire national.

Les **associations locales** sont indépendantes juridiquement et financièrement, et agissent à l'échelle d'un département ou d'une région. Les **groupes LPO** sont délocalisés mais directement rattachés à la LPO France.

Associations locales et groupes fonctionnent de façon indépendante et travaillent ensemble pour développer des actions communes, partager leurs expériences et compétences et unir leurs actions.

La LPO travaille également en **partenariat** avec différents organismes afin de renforcer ses actions et de subventionner ses projets, et s'engage dans une **mission juridique** afin de faire respecter le Droit de l'environnement.

La LPO se structure avec une **vie associative** et emploie des **salariés**. Ainsi, c'est grâce aux nombreux **adhérents, bénévoles et donateurs** que la LPO peut mener à bien ses actions, en plus des quelques 400 salariés qui travaillent pour l'association.

« Des plaines viticoles aux causses, du littoral aux garrigues, acteurs au quotidien, pour la protection de la biodiversité sur le territoire héraultais »

Initiée par un relais LPO en 2001 puis un groupe local en 2003, la **LPO Hérault** est, depuis 2006, une **association locale** aujourd'hui forte de plus de **900** adhérents qui œuvrent pour la conservation de la faune et de ses habitats, dans l'Hérault. Elle dispose des agréments de **Protection de l'environnement** et d'**Entreprise solidaire**.

Différents acteurs engagés

Des adhérents

La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) est la première association de protection de la nature en France. Les nombreux adhérents qui lui prouvent une confiance soutenue permettent une grande reconnaissance de l'association au niveau national.

Des bénévoles

Le bénévolat est l'un des piliers de la vie associative qui constitue une différence fondamentale entre une entreprise et une association. C'est une valeur primordiale que la LPO tient à valoriser tant cette implication est précieuse pour l'association.

Des éco-volontaires

De même que le bénévolat, l'éco-volontariat est indispensable au fonctionnement de notre association. Les éco-volontaires ont la particularité supplémentaire de s'engager par contrat.

Des sympathisants

La LPO propose une gamme de produits et de programmes à destination du grand public, pas forcément adhérent à la LPO.

Des administrateurs

Le Conseil d'Administration est élu par les adhérents de l'association. Constitué de bénévoles, il définit la stratégie, les orientations et les actions futures de la LPO.

Le Conseil d'Administration (C.A.) de la LPO Hérault est composé de 14 administrateurs dont 6 membres du bureau en 2019. Il s'est réuni à 8 reprises.

Chiffres **2019** de la LPO Hérault

932 Adhérents nous soutiennent au quotidien.

Plus de 100 éco-volontaires et bénévoles, **12** salariés, **23** stagiaires, **11** Volontaires en Service Civique, **2** volontaires allemandes dans le cadre du VEFA (Volontariat Ecologique Franco-Allemand) et **1** mécénat de compétences ont permis activement de faire vivre l'association.

2586 animaux en détresse ont été accueillis au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage à Villeveyrac.

Suivis particuliers d'oiseaux dans le cadre de **5** Plans Nationaux d'Actions (PNA) en faveurs d'espèces menacées en France.

118 nouveaux Refuges LPO ont été créés, portant à **626** le nombre total de Refuges LPO dans le département.

10 191 personnes sensibilisées à travers **486** activités issues de **15** projets pédagogiques sur la biodiversité dans **85** communes du département.

697 737 données naturalistes saisies sur le site d'inventaire participatif www.faune-lr.org, portant sur **16** groupes d'animaux dans la région.

Apparition dans **23** articles de presse, **2** émission de radio, **5** reportages TV.



Une équipe humaine au service de la nature

Afin de répondre au mieux aux enjeux environnementaux, la LPO Hérault emploie une équipe de salariés spécialistes et pluridisciplinaires.

Cette équipe met en œuvre les décisions votées par le Conseil d'Administration et validées en Assemblée Générale. Elle émet également des propositions soumises au C.A.

La LPO Hérault est présidée par **Pierre Maigre** et dirigée par **Nicolas Saulnier**.

Les douze salariés travaillent au sein de différents pôles d'action pour protéger la biodiversité du département.

« Un travail au quotidien d'étude et de sauvegarde des espèces et de leurs milieux »

Le **pôle Administratif** permet la gestion du secrétariat, de la comptabilité et de la trésorerie de l'association.

Le **pôle Conservation** a pour mission l'étude et la sauvegarde des espèces et de leurs milieux, qu'elles soient communes, rares, menacées ou patrimoniales dans l'Hérault.

De nombreux programmes d'actions font l'objet de ce travail, qu'ils soient européens, nationaux, régionaux ou locaux. Les plus emblématiques ont trait aux applications départementales de **Plans Nationaux d'Actions (PNA)**, dont la LPO Hérault assure la mise en œuvre, sous la tutelle des coordinateurs nationaux ou régionaux (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - Occitanie [DREAL-Occitanie], LPO Mission Rapaces...) et en collaboration avec les autres acteurs de l'environnement (institutions, collectivités, associations de protection de la nature...).

Beaucoup d'autres espèces non concernées par ces plans d'actions officiels sont suivies et bénéficient de la **veille environnementale** de la LPO Hérault afin de prévenir tout risque sur l'espèce.

Le pôle Conservation constitue ainsi également un outil de vigilance pour les espèces et participe à la sensibilisation des populations locales et à la gestion raisonnée du territoire, en vue de leur conservation.

« Un effort de sauvegarde de la faune sauvage blessée »

La LPO Hérault a fondé un **Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage (CSFS)** composé entre autres d'une **Unité de soins**. Il fait ainsi partie des 7 centres LPO en France et des 5 centres habilités à soigner la faune sauvage en Occitanie.

L'objectif premier est la remise dans la nature, après soins et sans dépendance à l'Homme, d'animaux sauvages récupérés dans un état de détresse. Les animaux sont soignés dans des salles équipées, puis placés en volières avant d'être remis en liberté.

« Contribuer à une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagements ou de gestion du territoire »

Le travail mené par le **pôle Expertises** de la LPO Hérault consiste à réaliser des **études réglementaires, des expertises techniques** (études d'impacts, études d'incidence, mises en œuvre de mesures compensatoires), **des inventaires** ornithologiques et naturalistes de terrain, et des **diagnostics environnementaux** sur tout le département. Ces travaux permettent la prise en compte des enjeux environnementaux par les maîtres d'ouvrages chargés de développer des projets de différentes natures.

« Connaître, comprendre pour mieux agir »

La LPO Hérault intervient dans le domaine de l'**Éducation à l'Environnement et au Développement Durable** (EEDD) sur tout le territoire héraultais. Elle propose ainsi :

- des sorties grand public ;
- des conférences et expositions ;
- des animations pour les scolaires et jeunes hors temps scolaires ;
- des formations ;
- des inventaires participatifs grand public ;
- des chantiers nature ;
- des programmes de médiation ;
- la création d'outils d'interprétation.

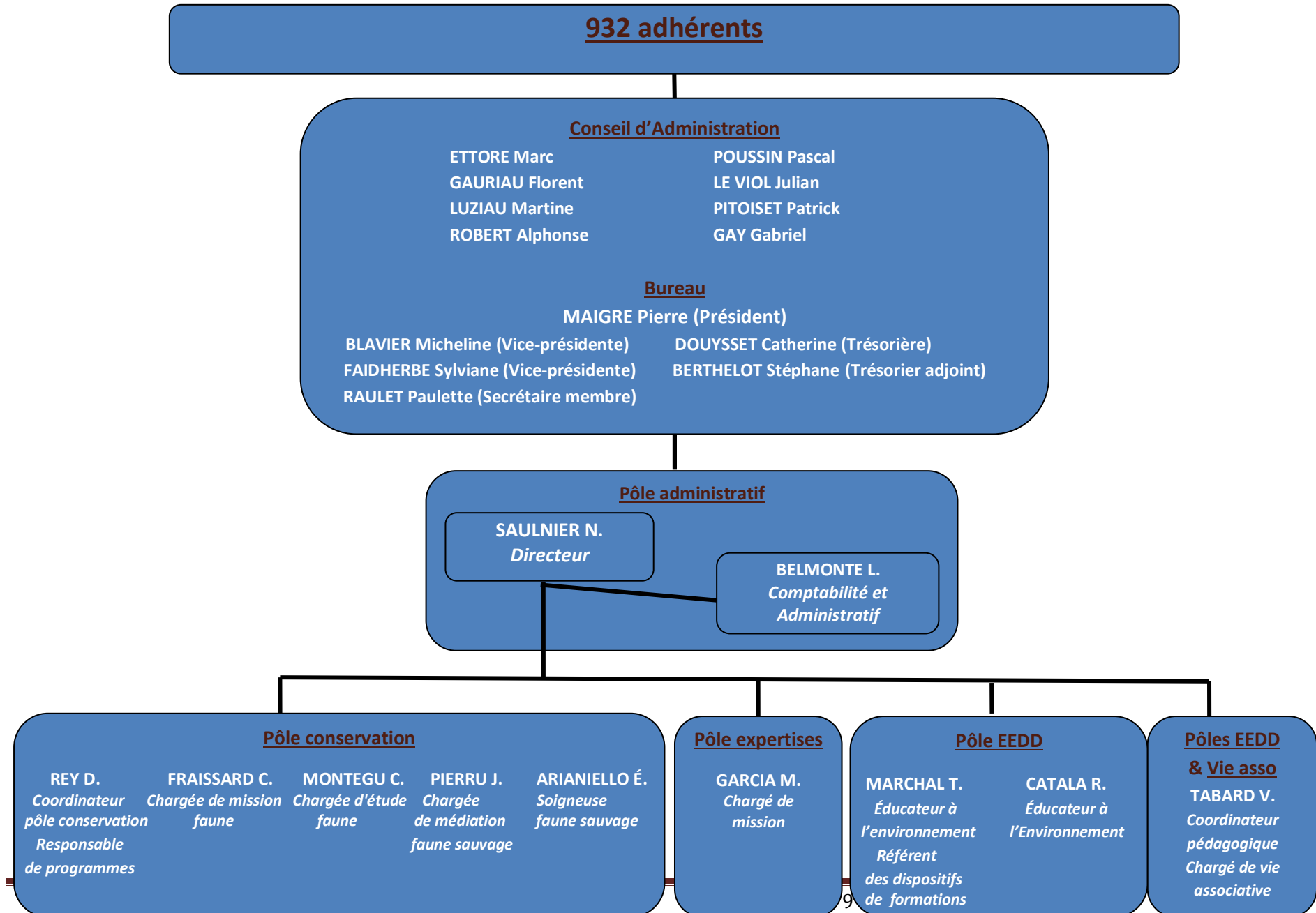
Pour les actions auprès du jeune public, la LPO possède les agréments "**Association éducative complémentaire de l'enseignement public**" et "**Jeunesse et Éducation Populaire**".

Cela permet de conduire des projets de sensibilisation à l'environnement dans le cadre d'une offre LPO nationale, en adaptant les animations au contexte local.

La LPO Hérault s'implique aussi dans les réseaux d'Éducation à l'Environnement (voir "Sensibilisation et éducation").

Des salariés en perpétuelle évolution

Afin d'améliorer sans cesse leurs connaissances et leurs compétences, les salariés ont pu bénéficier de 308 heures de formation, en interne ou dans le cadre de leur OPCO (Opérateur de Compétences).



Un départ et des arrivées

En 2019, **Jean-François Blanc** (chargé de mission au Pôle expertises) a quitté l'équipe salariée pour de nouveaux projets. Nous lui souhaitons bonne continuation. Il a été remplacé par **Mathieu Garcia** à ce poste tandis que **Rémi Catala** a rejoint le pôle EEDD et **Elodie Blanquet** a renforcé le pôle conservation pour la saison printanière. En renfort de l'équipe de l'unité de soins, **René Grincourt** nous a également rejoints en mécénat de compétences.

« Être membre de la LPO Hérault,
c'est pouvoir s'investir pour protéger
la nature »

À l'instar des autres structures de la LPO, les activités menées par la LPO Hérault n'auraient pas de sens sans sa **vie associative**.

Ainsi, les nombreux **éco-volontaires** qui apportent régulièrement leur aide à l'unité de soins, les **bénévoles actifs** qui participent entre autres aux prospections de terrain, à la tenue de stands lors de manifestations ou à l'animation de divers événements pédagogiques, les nombreux **donateurs** sans qui de nombreux projets n'auraient pu voir le jour et, enfin, les **adhérents** qui apportent leur soutien quotidien, jouent tous un rôle essentiel pour la vie et le développement de l'association.

Dans ce cadre, **un repas convivial et une soirée de restitution** de certaines actions menées par des bénévoles ont été organisés en mai au siège départemental à Villeveyrac et en septembre au domaine départemental de Bessilles à Montagnac.

Des bâtiments aux couleurs des oiseaux

Grâce à un mécénat d'entreprise et une idée de Pauline Baudin, en stage au sein de l'association, l'artiste **Lorraine Motti** a réalisé une **fresque murale** sur le bâtiment du siège départemental de la LPO Hérault. Nous remercions l'entreprise **RC Bois Concept** pour sa généreuse contribution et Lorraine pour sa belle réalisation.

Gestion de photothèque, vidéothèque et bibliothèque

De nombreux photographes et cinéastes, amateurs et parfois professionnels, nous font parvenir leurs photographies et montages naturalistes. La LPO Hérault dispose ainsi d'une photothèque et d'une vidéothèque qui s'enrichit au fur et à mesure, lui permettant d'utiliser des images en toute liberté de droit, suite à la signature de conventions avec notre association.

Des **expositions** photographiques temporaires ont ainsi été proposées à Bédarieux, Béziers et Villeveyrac.

L'Agence Cosciences a par exemple réalisé la websérie "Clap Nature". Elle est venue à notre rencontre pour l'épisode 6 qui était consacré au Faucon crécerellette. (<https://www.youtube.com/watch?v=btVa5TNYhQo&t=7s>).

La LPO Hérault investit également dans l'achat de DVD, livres et revues naturalistes, pour disposer d'une bibliographie et de supports permettant d'appuyer son travail. Des dons directs de divers ouvrages permettent également d'enrichir cette bibliothèque accessible à tous les salariés, les stagiaires, et les bénévoles actifs qui en ont besoin.



Une participation active au sein d'un réseau

La LPO Hérault a participé au **Conseil National de la LPO** en janvier à Paris et aux différents Conseils d'administration. Elle s'est rendue au Congrès National et à **l'Assemblée Générale** de la LPO en juin à Châtelailon-Plage (17).

L'association était également présente aux rencontres nationales des chargés de vie associative ainsi qu'au **séminaire des Éducateurs à l'Environnement** de la LPO en décembre à Vaujours (93).

Ces réunions permettent de mettre en commun les connaissances, les techniques utilisées, les propositions d'innovation, les problèmes rencontrés et les solutions suggérées pour y remédier... afin d'améliorer continuellement le fonctionnement du réseau LPO.

Cette année encore, la LPO Hérault a participé aux Conseils d'Administration du **CPIE-BT** (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Bassin de Thau), de **COOPERE34** (Coordination Pour l'Education Relative à l'Environnement sur les territoires héraultais) et du **GRAINE-Occitanie** (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et l'Environnement de la région Occitanie), réseaux territoriaux dont la LPO Hérault est membre, œuvrant entre autres pour l'éducation à l'environnement.

La LPO Hérault est également adhérente du **CEN-LR** (Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon).

Dans le contexte de la réforme territoriale, le groupe de travail (constitué de membres des LPO Aude, Aveyron, Hérault, Lot et Tarn, du Groupe Haute-Garonne de la LPO) s'est réuni une dizaine de fois dans la région pour structurer la création d'une **LPO "Occitanie" régionale**.

Un nouveau Groupe Local

Un Groupe Local LPO est une réunion de plus de cinq membres géographiquement proches qui joue un rôle important dans la vie de l'Association Locale. Il permet un soutien actif au travail de la LPO dans sa zone géographique. Le Groupe Local a également une vocation d'ouverture au grand public par la réalisation d'un programme d'activités motivant, et l'élargissement du cercle des adhérents par la communication au sein du secteur géographique du groupe.

Créé en 2010, le **Groupe Local LPO Grand Montpellier** (GLGM) a poursuivi activement son implication cette année. Ainsi, des sorties de terrain ont été proposées pour les membres du groupe, des conférences naturalistes mensuelles ont été présentées à la Maison pour Tous Frédéric Chopin à Montpellier, et divers bénévoles ont apporté leur aide pour des événements ayant eu lieu dans le secteur de Montpellier.

Le **Groupe Local LPO Haute-Vallée de l'Orb** (GLHVO) a quant à lui connu sa sixième année d'activité en proposant également des sorties de terrain pour ses membres, des conférences mensuelles en partenariat avec le Campotel des 3 vallées à Bédarieux, et divers bénévoles ont apporté leur aide pour des événements ayant eu lieu dans le secteur.

Le **Groupe Local LPO "Biterrois"** a de même continué à mettre en place cette dynamique dans la région biterroise en proposant également des sorties ornithologiques et des conférences bimestrielles en partenariat avec la Maison de la Vie Associative de Béziers.

Face à ce succès, un quatrième Groupe Local a vu le jour. Le **Groupe Local LPO "Pic Saint-Loup"**. Un nouveau secteur du département est ainsi couvert par un noyau actif de bénévoles de la LPO Hérault.

Les Groupes "Jeunes Naturalistes" et "Dessin Naturaliste" poursuivent leur route

Créé en fin d'année 2014, le **Groupe Jeunes Naturalistes** de la LPO Hérault rassemble des personnes de 18 à 35 ans, de tous horizons (étudiants, jeunes actifs, demandeurs d'emploi...). Ce groupe s'est réuni à 2 reprises cette année pour des sorties de terrain organisées dans les Cévennes gangeoises et l'Escandorgue. Le but de ces rencontres est d'échanger, se former sur l'identification des espèces en partageant les connaissances, prospecter les territoires méconnus pour enrichir les bases de données en terme de biodiversité et tout simplement se faire plaisir en observant la nature de manière conviviale.

Le groupe a également participé au Congrès National de la LPO en Charente-Maritime avec cinq autres Groupes Jeunes LPO de France afin de dynamiser le concept à travers le réseau.



Inventaire des amphibiens par les jeunes naturalistes.
© C. Montégu

Le **Groupe Dessin Naturaliste** s'est quant à lui réuni une fois à Lattes avec le dessinateur Serge Nicolle, pour échanger sur la pratique et les techniques du dessin naturaliste.

Une boutique et des opérations

La LPO dispose d'une **boutique** de produits mis en vente au public dans le but de lui faciliter la possibilité d'acquérir des outils visant à enrichir les connaissances et les moyens d'agir pour la nature.

[\(https://boutique.lpo.fr/\)](https://boutique.lpo.fr/)

La LPO Hérault propose quelques-uns de ces produits au sein de ses locaux ou lors de la tenue de stands.

Elle propose également ses propres produits, comme des nichoirs, mangeoires, calendriers, revente de graines de tournesol...

Pour satisfaire aux besoins matériels et alimentaires des pensionnaires de l'unité de soins, la LPO Hérault a mis en place cette année encore, cinq journées **"opération caddie"** en partenariat avec la jardinerie Truffaut de Mauguio. Les généreux clients ont ainsi fait don de précieux accessoires et aliments pour le fonctionnement du centre et les animaux qui y sont en soins.

Une communication de plus en plus large

Site Internet et actualités

La LPO Hérault met régulièrement à jour son site **Internet** (<http://herault.lpo.fr/>) permettant ainsi d'informer sur l'organisation et le fonctionnement de l'association et de relayer les actualités récentes, diffusées ensuite par l'intermédiaire d'une page **Facebook** accessible à tous sans inscription, ainsi que par un compte **Twitter**. La LPO Hérault participe également à la vie du nouveau site Internet consacré à la LPO en région Occitanie et de ses réseaux sociaux (<http://occitanie.lpo.fr/>).

Un **agenda en ligne** régulièrement mis à jour permet également de diffuser le programme des animations proposées. Initiée en 2015, la **newsletter mensuelle** a de nouveau été envoyée aux membres y étant inscrits pour rester informés régulièrement des actualités et événements à venir concernant l'association.

Enfin, photographies et vidéos d'information et de communication ont pu être relayées par l'association par l'intermédiaire de son compte **Instagram** et de sa chaîne **YouTube**.

LPO Infos et Agendas Nature

Un numéro du magazine **LPO Info Hérault** et deux **Agendas Nature** ont été édités et imprimés cette année. Les adhérents et sympathisants peuvent ainsi recevoir des informations concernant la vie récente de l'association et les animations à venir, au format papier. Les deux Agendas Nature ont ainsi récapitulé 38 et 35 actions proposées au cours de l'année 2019.

Grandeur et faiblesse du dragon de la garrigue, le Lézard ocellé

NATURE

Tribune entre terre et mer avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement.

Au cœur de la garrigue vit un "dragon" plutôt discret, le duc de la garrigue ! C'est lui, le Lézard ocellé, est le plus grand léopard d'Europe, mais aussi l'un des plus menacés de France.

Un lézard du sud
Le Lézard ocellé, caractéristique du sud de la France, se reconnaît à son corps vert et aux deux poireaux d'ocelles bleus chez les adultes. C'est surtout sa grande taille qui dénote, plus de 70 cm pour les plus grands spécimens ! Les jeunes individus sont bruns-verts avec des ocellus blancs répartis uniformément sur le corps.

La femelle entre entre 5 et 10 œufs, à partir de fin mai. Ils éclosent trois mois plus tard, les jeunes se débrouillant seuls. Ce lézard se rencontre surtout dans les milieux ouverts ensoleillés : garrigues, pelouses rocailleuses, cultures, arrières dunes...
Il gère sa température
Il se nourrit essentiellement d'insectes (coléoptères en grande partie, fourmis, criques...) mais aussi scolopendres, araignées, escargots... Comme tous les reptiles, les Lézards ocellés ont le "sang froid".

leur température corporelle varie avec l'environnement extérieur. Il est actif quand son corps est entre 21 et 34° C. C'est pour cela qu'en automne et au printemps, il prend le soleil sur des pierres pour augmenter sa température et ensuite chasser.

Une espèce menacée
A l'heure, en période estivale, le lézard cherche l'ombre et la fraîcheur pour éviter la chaleur. Le Lézard ocellé subit une forte régression depuis le XIX^e siècle, principalement à cause de la déprise agricole. Il est également impacté par la diminution des Lapis de garrigue. En effet, il utilise souvent leurs terriers comme refuge. Aujourd'hui le Lézard ocellé est menacé, classé "vulnérable" en France. Des gestes simples peuvent être réalisés pour l'aider. Un tas de pierres permettra de servir de refuge au lézard contre le froid en hiver et la chaleur en été.

Un lézard inoffensif pour l'homme
Malgré sa grande taille, le Lézard ocellé ne consomme que normalement des petits vertébrés et s'il manque de nourriture il peut consommer des fruits. Bien sûr, il est totalement inoffensif pour l'homme et cherchera même à le fuir plutôt que de l'attaquer.

Le Lézard ocellé est une espèce menacée, classée « vulnérable ».

PHOTOGRAPHIE

» "Le dragon de la garrigue"

Rencontre mensuelle d'une espèce avec Midi Libre

Apparition dans les médias

Cette année, 23 articles de presse, 2 émissions de radio et 5 reportages de télévision ont relaté des événements impliquant la LPO Hérault.

Cette revue de presse est en libre consultation à l'accueil du CSFS, ou sur le site internet (<https://herault.lpo.fr/revue-de-presse-2019/>).

Un partenariat entre le journal quotidien **Midi Libre** et le CPIE Bassin de Thau a permis la diffusion d'un article mensuel sur une espèce animale du territoire, d'avril à décembre. Ces articles étaient proposés par la LPO Hérault, membre du CPIE Bassin de Thau.





Acquisition de connaissances naturalistes



Des inventaires participatifs ouverts à tous

Le réseau [VisioNature](#), initié par la LPO en 2007, est un réseau de différents sites Internet permettant de mettre à disposition toutes les données naturalistes d'un secteur géographique, recensées par les prospecteurs inscrits au sein du réseau.

En Languedoc-Roussillon, le site local www.faune-lr.org, coordonné par cinq associations naturalistes, a ainsi permis de recenser **697 737** données en 2019 portant sur **16** groupes faunistiques (oiseaux, mammifères, mammifères marins, reptiles, amphibiens, odonates, papillons de jour, papillons de nuit, orthoptères, hyménoptères, mantes, coléoptères, névroptères, araignées, scorpions et écrevisses).

La LPO Hérault est administrateur du système, membre du comité technique et de gestion et du comité de validation.

A noter que ces données complètent également la base du site national faune-france.org et du nouveau site régional faune-occitanie.org qui prendra le relais progressivement.

Une journée conviviale de [rencontre des observateurs](#) a été organisée en mars à Palavas-les-Flots afin d'échanger sur l'outil et ses fonctionnalités.

Un relais pour l'observatoire national

Ces sites locaux sont également les relais de l'observatoire participatif "[Oiseaux des jardins](#)", coordonné par la LPO et le Muséum national d'Histoire naturelle.

Cet observatoire est un inventaire national ouvert à tous pour recenser les oiseaux présents dans un jardin préalablement défini. Il propose également le [Week-end national de comptage des oiseaux des jardins](#) qui consiste à recenser tous les oiseaux d'un jardin durant une heure lors du dernier week-end de janvier et de mai.

Des indications supplémentaires

Les mentions concernant les papillons de jour ont permis par exemple d'enrichir la base de données pour la réalisation de la [Liste rouge des Lépidoptères Rhopalocères & Zygènes d'Occitanie](#), coordonnée par l'OPIE (Office pour les insectes et leur environnement) et les CEN (Conservatoires d'espaces naturels) Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. La LPO Hérault a fait partie du comité d'évaluation de cette liste rouge qui a été publiée en fin d'année 2019 suite à la validation par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et le CSRP (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel).

Des précisions concernant les **causes de mortalité** supposées de cadavres découverts permettent également d'établir une cartographie des réseaux routiers meurtriers, de localiser des pylônes électriques à sécuriser, etc.

Finalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale

En partenariat avec l'association **Matorral**, la LPO Hérault a participé à la coordination de **l'Atlas de la Biodiversité Communale de Cazouls-d'Hérault**, financé par l'AFB (Agence française pour la biodiversité, devenue depuis l'Office français de la biodiversité) et la commune. Cet ABC a été finalisé cette année.

Collaboration au programme STOC

Le programme STOC-EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnages Ponctuels Simples) est conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Il est basé sur des points d'écoute des chants d'oiseaux.

Dans le cadre de ce programme coordonné par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), une maille a été inventoriée sur le département.

Participation aux comptages Wetlands International

Depuis 1987, la LPO coordonne les comptages d'oiseaux d'eau hivernants. Ces recensements se font une fois par mois, d'octobre à mars, au sein de 1500 sites de 383 entités fonctionnelles à travers le pays. Le comptage international a lieu à la mi-janvier.

Ces dénombrements sont coordonnés au niveau international par le **Wetlands International** (anciennement BIROE) qui est basé à Wageningen aux Pays-Bas.

La LPO transmet chaque année à cet organisme les données collectées. Ces comptages hivernaux alimentent la base de données nationale gérée par la LPO qui se charge de valoriser ces dénombrements en réalisant les synthèses diffusées sur le réseau des participants, en publiant les résultats et en contribuant aux inventaires internationaux.

La LPO Hérault s'est chargée des comptages de l'étang de Capestang, de l'étang de Thau et du lac du Salagou.



Canard souchet © P. Maigre

Participation au comptage national des Flamants roses

Chaque année, la station biologique de la Tour du Valat (Camargue) organise un dénombrement national des Flamants roses à la mi-mai. Le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon et la LPO Hérault coordonnent le comptage national des Flamants roses dans le département. La LPO Hérault a participé aux comptages sur les étangs d'Ingril, du Grec, de Pérols et du Méjean.

Inventaires ornithologiques dans le PNR-HL

L'un des enjeux identifié sur le territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc (PNR-HL) est la préservation des milieux ouverts tels que les espaces agropastoraux, les zones viticoles, les landes et la garrigue. Ces milieux jouent un rôle important pour la biodiversité et sont souvent menacés dans le Haut-Languedoc par la déprise agricole ou, à contrario, par l'intensification des pratiques agricoles suivant les secteurs. Dans ce cadre, une étude initiée en 2011 est réalisée de façon conjointe par la LPO Hérault et la LPO Tarn, pour **caractériser l'état de conservation des espaces ouverts** sur le territoire du PNR-HL par le biais du suivi des populations d'oiseaux de ces milieux. Ainsi quatre grands types d'habitats ouverts, sont échantillonnés chaque année au sein du PNR-HL. Ces inventaires se font selon le protocole STOC-EPS basé sur des points d'écoute des chants d'oiseaux, dans le but d'estimer les variations des effectifs sur le long terme. Ces données permettront de valider des tendances selon les cortèges d'espèces après plusieurs années de suivis.

Le projet **Life FORECCAsT** vise à étudier l'évolution des forêts face aux changements climatiques et adapter leur gestion en conséquence. Il est mené sur le territoire du PNR-HL. Dans le cadre de ce projet, la LPO Hérault a également effectué des suivis des populations d'oiseaux des espaces forestiers par la méthode STOC-EPS.

Un suivi par GPS

Afin de mieux connaître les activités des Faucons crécerellettes pouvant être impactés par le parc éolien du causse d'Aumelas et dans le but de pouvoir réduire ces impacts, des **suivis par équipements GPS de 13 Faucons crécerellettes** nichant dans le département ont été réalisés en partenariat avec EDF-Renouvelables, gestionnaire du site. Ainsi, les zones et périodes de chasse de ces faucons seront mieux connues et les mesures visant à réduire les impacts par collision pourront plus facilement être trouvées.

De plus, ces suivis apportent également des connaissances supplémentaires sur les voies de migration et zones d'hivernage de ces oiseaux.



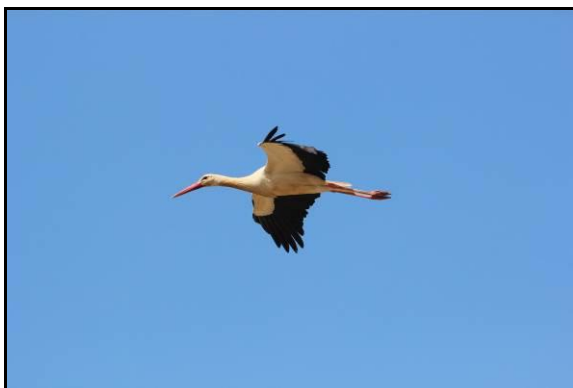
Trajet d'un Faucon crécerellette équipé d'un GPS. Parti le 11 septembre 2019 de l'Hérault et arrivé le 27 septembre au Mali. Il y restera jusqu'au 13 mars 2020 où il reprendra la route pour arriver dans l'Hérault le 30 mars.

Inventaire avec le GNUM

La LPO Hérault était invitée aux **24h de la biodiversité**, événement organisé par le GNUM (**Groupe Naturaliste de l'Université de Montpellier**), le weekend du 6 avril au Jardin des plantes à Montpellier. Parmi tous les êtres vivants mis à l'honneur durant ces 24h, la LPO Hérault a proposé un inventaire des oiseaux et un stand de sensibilisation.

Suivi de la migration

Comme chaque année, un camp de migration s'est tenu le dernier week-end d'août, au **Col de la Croix de Mounis**, sur la commune de Castanet-le-Haut. Que ce soit simplement pour quelques minutes de curiosité ou pour plusieurs heures de suivi, une cinquantaine de personnes ont participé à ces deux jours de suivi de migration postnuptiale, co-organisé avec le PNR-HL.



Cigogne blanche © P. Maigre

Coordination pour l'Hérault de l'observatoire rapaces

L'observatoire rapaces est un recensement national annuel, le plus exhaustif possible, des rapaces diurnes nicheurs présents sur un carré de 25 km² dans chaque département.

La coordination nationale est assurée par la LPO Mission Rapaces, sous la responsabilité scientifique du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de Chizé. L'objectif de cet observatoire est de tenir à jour les cartes de répartition des espèces nicheuses ainsi que les tendances des effectifs en vue d'orienter des logiques de conservation adaptées.

Cette année dans le département, **2 mailles** ont été prospectées dans le cadre de cet observatoire.

(<http://observatoire-rapaces.lpo.fr/>)

Des études biologiques et sanitaires

Les animaux en soin au CSFS qui ne peuvent malheureusement pas être sauvés sont généralement destinés à l'équarrissage. Cependant, certains prélèvements cellulaires et cadavres d'oiseaux ont été envoyés au MNHN, afin de réaliser des études génétiques, et au Centre hospitalier universitaire de Montpellier pour des études sur le virus Usutu.

De plus, dans le cadre du programme **PUPIPO** qui vise à étudier les liens entre la présence de parasites et des pathologies observées chez les oiseaux, des ectoparasites de la famille des "mouches plates" ont été récupérés chez des individus en soin au CSFS et transmis aux responsables du programme. De même, des **tiques** ont été conservées et envoyées au CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) ainsi que 600 échantillons de fientes pour des recherches sur la **Cryptococcose neuroméningée** (champignon du genre *Cryptococcus*), programme mené par la faculté de pharmacie de Montpellier.

Enfin, la LPO Hérault s'est impliquée dans le réseau de surveillance épidémiologique **SAGIR**, mené par l'OFB (Office français de la biodiversité) et a envoyé 45 cadavres de chauves-souris à l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) pour études sur la rage.

Relais de l'Observatoire des Vers luisants et des Lucioles

Le CNRS et le Groupe Associatif ESTUAIRE ont lancé en 2015 l'**Observatoire des Vers luisants et des Lucioles**. Cet inventaire participatif ouvert à tous permet d'améliorer l'état des connaissances relatives aux différentes espèces de vers luisants (répartition, tendances des populations...). Pour mener à bien ce programme de sciences participatives, cet observatoire regroupe 167 partenaires. La LPO Hérault, qui en fait partie, a ainsi relayé cet observatoire dans le département et quelques bénévoles ont pu transmettre leurs données. (<http://www.asterella.eu/>)

Sentinelles de la mer - Occitanie

La LPO Hérault est membre relais du réseau **Sentinelles de la mer – Occitanie** (réseau de sciences participatives coordonné par le CPIE-BT, spécialisé dans la biodiversité marine et littorale) et partenaire de **BioLit**, programme de sciences participatives sur la biodiversité du littoral, coordonné par Planète Mer. L'association a ainsi proposé des sorties de découverte et d'inventaires de la biodiversité marine et littorale, tenu des stands d'information et de sensibilisation ou encore relayé des actualités via la presse ou le réseau internet.

(<https://www.sentinellesdelamer-occitanie.fr/>)









Un Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage

La LPO Hérault a fondé un **Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage** inauguré le 23 juin 2012. Au sein de ce centre existe une **unité de soins** dont l'objectif premier est la remise dans la nature, après soins et sans dépendance à l'homme, d'animaux sauvages dont certains appartiennent à des espèces rares, menacées ou patrimoniales.

En plus de cette action primordiale qui permet de limiter la diminution du nombre d'individus de populations d'espèces parfois en déclin, le travail mené par le centre de sauvegarde aboutit à d'autres actions non moins importantes.

L'**étude des oiseaux** en soins durant leur temps de convalescence permet de réaliser des mesures biométriques, d'étudier la croissance des jeunes et de contribuer à l'épidémiologie-surveillance des maladies et à la recherche sur la génétique des populations.

La **collecte d'informations** sur la faune sauvage, en répertoriant des informations sur les animaux accueillis (causes d'accueil, âge, sexe, lieu de découverte...), permet d'alimenter les

données naturalistes mais aussi de mettre en place des actions préventives pour éviter que des erreurs ne se reproduisent.

Afin de mutualiser ce travail, l'association a participé à la création d'un futur **Réseau national des Centres de Soins Faune Sauvage** qui regroupera 18 centres français.

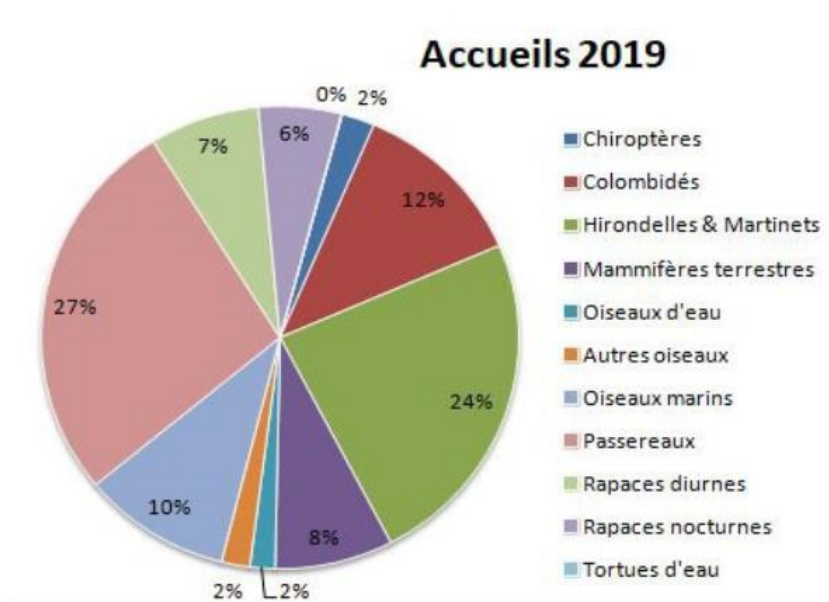
A noter que le centre travaille en lien étroit avec la clinique vétérinaire **Cantagril** qui nous soutient dans nos actions en soignant les animaux sauvages que nous lui confions grâce à la connaissance médicale de ses vétérinaires et leur matériel que nous n'avons pas !

En 2019, **2911** animaux ont été pris en charge :

-2588 ont été admis dans l'unité de soins dont 2315 oiseaux, 271 mammifères et 2 reptiles ;

-323 ont été replacés sans admission dont 298 oiseaux et 25 mammifères.

Outre les oiseaux qui représentent plus de 89% des accueils (le record pour le **Martinet noir avec 421 individus**), le centre a accueilli des mammifères (10% des accueils, dont **144 Hérissons d'Europe**) et 2 tortues.

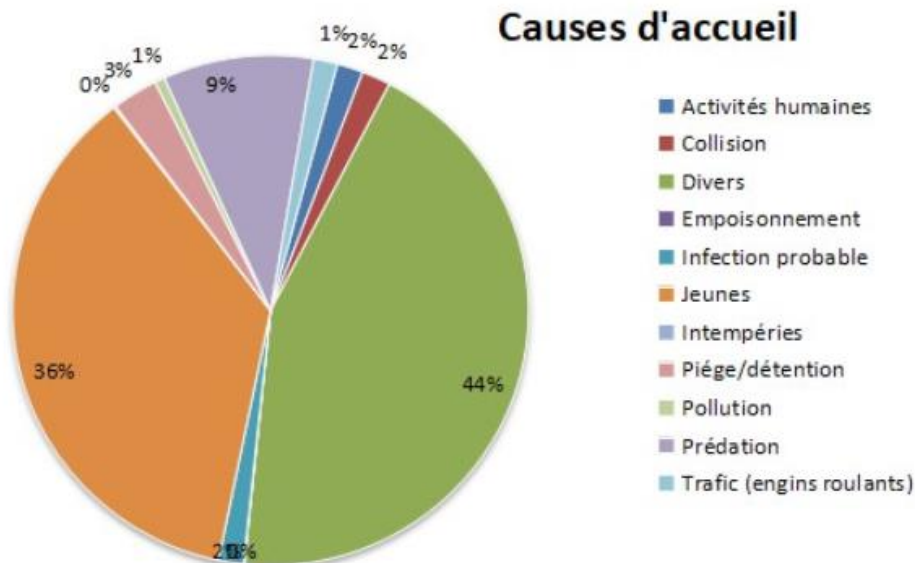


La principale cause d'accueil reste le "dénichage passif", c'est-à-dire les oisillons tombés du nid, ce qui induit une forte activité entre mai et août avec un pic d'activité aux mois de juin et juillet.

Les causes d'accueil sont sensiblement les mêmes chaque année. Un nombre plus important de "dénichages" dus à la météo (canicule, intempéries) a néanmoins rendu certains accueils de juvéniles nécessaires.

Plus de **50% des animaux accueillis ont pu retrouver leur liberté** dans leur milieu naturel (ce pourcentage ne tient pas compte des animaux morts dans les 24h suivant leur arrivée et euthanasiés à l'arrivée, parce que leur survie était considérée impossible). Ce résultat moins bon que d'habitude (~60%) est dû à la canicule du début d'été qui a été fatale à de nombreux pensionnaires.

Cette année, une nouvelle **cage à écureuils** a été construite en forêt afin de leur permettre une remise en liberté progressive.





Interventions dans le cadre de Plans Nationaux d'Actions

Les plans nationaux d'actions (PNA) sont des documents d'orientation non opposables visant à définir les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées afin de leur assurer un bon état de conservation.

Cet outil de protection de la biodiversité, mis en œuvre depuis une quinzaine d'années et renforcé à la suite du Grenelle Environnement, est basé sur 3 axes : la connaissance, la conservation et la sensibilisation. Ainsi, les PNA visent à organiser un suivi cohérent des populations de l'espèce ou des espèces concernées, à mettre en œuvre des actions coordonnées favorables à la restauration de ces espèces ou de leur habitat, à informer les acteurs concernés et le public et à faciliter l'intégration de la protection des espèces dans les activités humaines et dans les politiques publiques.

Un PNA est habituellement mis en œuvre pour une durée de 5 ans.

En 2019, la LPO Hérault est intervenue dans les actions concernant **5 PNA**.

PNA en faveur du Faucon crécerellette

Les populations du Faucon crécerellette sont suivies de son arrivée en mars jusqu'à son départ pour l'Afrique en septembre. En plus des données récoltées sur les paramètres démographiques, les localisations des nichées et des dortoirs, et la phénologie de l'espèce, des actions de veille écologique, d'intégration sociale par la sensibilisation et de promotion des actions favorables sur ses habitats ont été développées. La population héraultaise du sud-ouest montpelliérain (la population ouest héraultaise étant suivie par la LPO Aude) de ce petit rapace est passée d'une dizaine de couples au début des années 2000, présents sur une seule commune, à **243 couples** en 2019 (pour 621 jeunes estimés à l'envol), répartis sur **13 communes**. La participation de la LPO Hérault au comptage national des faucons en regroupements aux dortoirs postnuptiaux a permis de compter **176 individus**.

PNA en faveur de l'Outarde canepetière

Dans la continuité des années entre les enquêtes nationales, les suivis en période de reproduction ont été axés en 2019 sur la découverte ou la confirmation de nouveaux secteurs de présence de l'espèce. Cette année, 11 secteurs ont été prospectés pour un total de plus de 9500 ha. Sur ces 11 secteurs, 8 secteurs se situent sur le noyau historique de Béziers-est pour un total de 6750 ha. Les comptages 2019 pour l'Hérault ont permis de recenser **90 mâles chanteurs** dont 87 sur le site historique de Béziers-est.



Pie-grièche méridionale © T.M.

PNA en faveur des pies-grièches

La majorité du travail a encore une fois été réalisé sur la Pie-grièche à poitrine rose, avec un travail axé sur **la recherche des derniers couples** dans le département et par voie de fait en France et sur la conservation des habitats de nidification (arbres de haut-jet et domaines vitaux associés) actuels et historiques de l'espèce.

Avec un dernier couple qui a échoué sa reproduction en 2019 et aucune donnée d'individu surnuméraire, il est peu probable de revoir un couple nicheur en France en 2020.

Au vu du funeste destin de cette espèce en France, la LPO Hérault a travaillé en 2019 à l'organisation d'un **colloque international** pour la conservation de l'espèce en collaboration avec les pays concernés par la disparition de l'espèce.

Les Pies-grièches méridionale et à tête rousse ont, quant à elles, fait l'objet d'un appel à bénévoles pour réaliser des prospections coordonnées par la LPO Hérault, afin de mieux connaître les effectifs et la répartition de ces espèces. 17 bénévoles se sont impliqués dans la prospection de **17 mailles** de 4 km² sur le département, permettant ainsi de poursuivre le suivi de l'évolution des populations de ces deux espèces.

PNA en faveur des Vautours percnoptère et moine et actions en faveur des vautours

Suite à plusieurs observations récurrentes de **Vautours moines** en période de reproduction, parfois par groupe de 2 à 5 individus à près de 40 km de l'aire du seul couple connu dans le département de l'Hérault, mais aussi à l'observation de jeunes non bagués dans le secteur du Caroux ou de l'Escandorgue, combinées à la très faible pression de prospection dans ces secteurs, des opérations de prospection de l'espèce ont été poursuivies en 2019, malheureusement sans succès.

La présence de deux Vautours moines et de comportements nuptiaux sur les contreforts du Larzac n'ont pas permis d'aboutir à la découverte d'une nouvelle aire en 2019, cependant, ces premières tentatives d'installation nous poussent à insister sur les suivis de ces secteurs dans le futur.

Un couple de **Vautours percnoptères** avait vraisemblablement tenté de se reproduire en 2018, mais malgré des prospections ciblées, aucune observation d'un potentiel nouveau couple n'a été réalisée en 2019.

Après un échec de reproduction en 2018, le seul couple connu de Vautour percnoptère dans le nord-est de l'Hérault s'est reproduit cette année et a mené un jeune à l'envol.

Enfin, la LPO Hérault a de nouveau participé au **comptage national annuel des vautours**, qui a eu lieu fin août et a proposé plusieurs animations de sensibilisation au cours de la **Journée internationale de sensibilisation aux Vautours** (voir "Sensibilisation et éducation").

Le projet Life GypConnect

La LPO Hérault a poursuivi sa participation au programme européen **Life GypConnect** en faveur du Gypaète barbu dans la partie héraultaise. Un site d'alimentation approvisionné régulièrement en os a été mis en place dans le Minervois et est régulièrement suivi par piège photographique comme les deux placettes d'équarrissage naturel réalisées sur le secteur avénois dans le cadre de ce programme.

(<https://gypaetebardu.fr/life-gypconnect/>)



Entretien d'une placette d'équarrissage © C. Montégu

PNA en faveur de l'Aigle de Bonelli

La reproduction d'un couple d'Aigles de Bonelli a de nouveau été suivie de manière assidue par trois bénévoles de la LPO Hérault pour un total de plus de **90 heures de suivi**. La reproduction a réussi avec **deux jeunes qui ont été bagués avant leur envol**.

Les données ont été transmises dans le cadre du PNA Aigle de Bonelli, coordonné par la DREAL-Occitanie et animé par le CEN-LR.

Suivi d'un couple d'Aigles royaux

Le couple d'Aigles royaux nichant sur le causse d'Aumelas a de nouveau été suivi cette année. La reproduction a été un succès avec la naissance de **deux poussins** qui ont été bagués et équipés par l'association BECOT. Toutefois, le plus jeune fut retrouvé mort au pied de l'aire, probablement victime de la forte canicule de début d'été qui a eu de lourdes conséquences sur l'avifaune en général. Ainsi, un seul des deux oisillons a pris son envol en 2019.

Suivi des Circaètes Jean-le-Blanc de la ZPS Minervois

La LPO Hérault a été missionnée par le PNR-HL sur les années 2018 et 2019 afin de remettre à jour et compléter les données sur le Circaète Jean-le-Blanc au sein de la ZPS Minervois. Dans ce cadre, 10 couples certains ont été recensés et localisés. A l'analyse de ces résultats, **la population de la ZPS du Minervois a été évaluée de 11 à 15 couples nicheurs.**



Circaète Jean-le-Blanc © Patrick Peralta

Etude du Crave à bec rouge

Pour mieux connaître la population de Craves à bec rouge du Massif central et pouvoir étudier son évolution, le CEN-LR coordonne le **suivi des dortoirs** hivernaux de l'Hérault. Neuf bénévoles de la LPO Hérault ont participé à ce suivi aux côtés d'autres associations naturalistes. Suite aux résultats des années passées, les prospections ont été orientées uniquement sur le dortoir du Pas de l'Escalette. Ce dortoir a ainsi été suivi depuis le comptage coordonné de fin janvier et jusqu'en période de reproduction pour en connaître sa phénologie (fidélité des oiseaux au site, utilisation pluri-saisonnière, etc.).

Suite à ces suivis de 2018 et 2019, une synthèse des résultats pour tout le sud du Massif central a été éditée en anglais par l'ensemble des partenaires pour valoriser et communiquer sur l'étude engagée.

Action SOS chauves-souris : problèmes de cohabitation

La LPO Hérault est régulièrement contactée par des particuliers pour des problèmes de cohabitation avec des chauves-souris (bruit, odeurs nauséabondes dues au guano...). C'est ainsi **25 actions de médiation** qui ont été menées entre Gard et Hérault afin de trouver une solution qui soit vivable pour les particuliers et non néfaste pour les chauves-souris qui sont toutes des espèces protégées. 8 cas ont nécessité une visite sur site pour expertise de la situation et 4 ont abouti à un accompagnement de l'association pour la mise en place de solutions.

D'autres cas ont également touché des **établissements publics et privés**. Les aménagements ont été finalisés à l'école de Montady, des actions de médiation ont été menées avec un camping à Portiragnes et une école à Mireval. Enfin, une expertise pour des logements sociaux a été initiée auprès de la société **Erilia** à Montpellier.

Une subvention de la Fondation d'entreprise Vinci et un financement par le **métamoteur de recherche Lilo** permettent de coordonner ces opérations.

Des Terres et des Ailes

La LPO Hérault s'est engagée un peu plus sur le chemin de l'agro-écologie. Cette année a vu le lancement du programme **Des Terres & Des Ailes** sur le département : projet national qui vise à valoriser et aider les agriculteurs engagés pour la biodiversité. Au programme : coordination, création d'outils techniques et pédagogiques et rédaction d'une charte d'engagement qui permettront de déployer ce projet sur le terrain en 2020.

Participation à diverses commissions

En tant qu'experte naturaliste, la LPO Hérault participe à diverses commissions afin de donner son avis sur certaines orientations à prendre.

Cette année, la LPO Hérault a participé :

- à des comités de pilotage du **PNR-HL** concernant le projet Life FORECCAst, la Charte forestière et le bilan de mi-parcours de la Charte du parc ;
- aux **commissions "rapaces"** de la LPO à Paris ;
- à deux Comités départementaux **Loup** ;
- au **colloque Agence Française pour la Biodiversité** et Centre National de Formation du Personnel Territorial ;
- au **Comité de suivi** du site du Centre de tri Oïkos ;

- à des comités de pilotage (**COPIL**) concernant certaines Zones de Protection Spéciale (ZPS) et Zones Spéciales de Conservation (ZSC) dans le cadre du réseau **Natura 2000** (ensemble de sites naturels européens identifiés pour l'importance de leurs habitats et des espèces sauvages s'y développant. Les ZPS concernent les sites créés en application de la Directive européenne 79/409/CEE - plus connue sous le nom de **Directive Oiseaux** - relative à la conservation des oiseaux sauvages. Les ZSC concernent les sites créés en application de la Directive de l'Union européenne 92/43/CEE - plus connue sous le nom de **Directive Habitats** - relative à la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de la faune et de la flore sauvages) ;
- aux **comités de gestion** de la Réserve naturelle nationale de l'Étang de l'Estagnol et des Salines de Villeneuve ;
- au **Groupement d'Intérêt Scientifique des Oiseaux Marins** ;
- au **Collectif des Garrigues** ;
- au **Schéma départemental de gestion cynégétique** ;
- aux **commissions départementales** d'orientation agricole ; aux commissions départementales de la Chasse et de la Faune Sauvage ; à la commission départementale des sites et aux commissions départementales de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers.





Les Refuges LPO, des refuges pour la nature

Un **Refuge LPO** est un terrain public ou privé sur lequel le propriétaire s'engage moralement à respecter la charte des Refuges LPO. Le Refuge LPO n'a pas de statut juridique de protection reconnu : le propriétaire accueille la biodiversité par des pratiques de gestion adaptées et des aménagements pour accueillir la faune.

En 2019, **118 nouveaux Refuges** ont été créés, portant à **626** le nombre total dans l'Hérault (430 particuliers dont 14 balcons, 176 établissements à but pédagogique, 4 collectivités et 2 entreprises).

En tant que coordinateur départemental du programme, la LPO Hérault a participé aux **journées nationales des coordinateurs** qui ont lieu chaque année à Paris et qui permettent de faire le point sur ce programme durant deux jours.

Des rencontres trimestrielles

Afin d'échanger sur ce programme, des rencontres thématiques trimestrielles ouvertes à tous sont proposées chaque année.

Inventaires et préconisations

Des inventaires naturalistes et préconisations de gestion et d'aménagement en fonction des sites et des espèces présentes ont été réalisés au sein de refuges « collectivité » (les **Parcs Pierre Rabhi** et **Frédéric Jacques Temple** à Bédarieux, le **Domaine départemental de Bessilles** à Montagnac et l'**oppidum d'Ensérune** à Nissan-lez-Enserune) et d'un refuge « entreprise » (**Station thermale d'Avène**).

La Charte des Refuges LPO

En créant un Refuge LPO, je m'engage moralement à préserver la nature et améliorer la biodiversité sur mon Refuge en respectant les principes suivants :

- je crée les conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvage ;
- je renonce aux produits chimiques ;
- je réduis mon impact sur l'environnement ;
- je fais de mon Refuge un espace sans chasse pour la biodiversité.



Des refuges pour la nature







Des études diverses

Suivi de la mortalité sur des parcs éoliens

Dans le cadre de la réglementation "ICPE" (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) applicable aux parcs éoliens, la LPO Hérault a été missionnée pour réaliser des suivis environnementaux permettant notamment d'estimer la **mortalité de l'avifaune et des chiroptères** due à la présence des éoliennes. Ces suivis se sont déroulés de mars à novembre sur le **parc éolien d'Aumelas** (géré par EDF Renouvelables), tout au long de l'année sur le **parc éolien de Joncels** (géré aussi par EDF Renouvelables) et de mai à octobre sur le **parc éolien de Cambon-et-Salvergues** (géré par Valeco). Les résultats permettent d'évaluer l'impact des éoliennes sur la faune étudiée et de rechercher et proposer des mesures innovantes pour tenter de diminuer l'impact des éoliennes les plus meurtrières.

La LPO Hérault suit également la **mise en place de ces mesures** et leur efficacité.

Suivi des colonies de Busards cendrés

Dans le cadre des mesures compensatoires du parc éolien d'Aumelas, la population du Busard cendré est suivie depuis 2014 dans un rayon de 10 km autour du site d'implantation du parc nommé « Garrigue plaine ». En 2019, la population nicheuse sur « Garrigue plaine » était de 6 couples. Dans le rayon de 10km, la population de Busard cendré a été **estimée à 23-25 couples répartis en une dizaine de colonies** autour du parc. D'un point de vue global, la population est stable par rapport à 2018. Cependant, ces effectifs sont loin de ceux observés en 2017 car un effondrement global des colonies suivies a été observé. Les raisons évoquées par le réseau national de suivi des busards étaient une sécheresse intense sur les zones d'hivernage en Afrique et des conditions météorologiques compliquées pour la migration (tempêtes de sable). Il faudra certainement plusieurs années pour que la population de Busard cendré voie un retour à la normale de ses effectifs. En attendant, le suivi se poursuit.

Études démographiques du Goéland leucopnée

Comme de nombreuses communes du littoral, les communes de **Carnon**, **Frontignan**, **La Grande-Motte**, **Marseillan**, **Mèze**, **Palavas-les-Flots** et **Sète** sont touchées par la nidification du Goéland leucopnée en milieu urbain, depuis les années 90.

La présence de ces oiseaux en ville occasionne de nombreuses nuisances (bruit, fientes, agressivité, détériorations matérielles...).

Face à ces dérangements et aux dépôts d'un certain nombre de plaintes, ces communes ont souhaité mettre en place un système de régulation des populations de cette espèce basée sur la stérilisation des œufs, plus efficace et plus éthique que la destruction directe des individus. Cette méthode de régulation des nuisances est déjà opérationnelle dans de nombreuses villes en France, dont Sète, depuis 2009.

Le Goéland leucopnée étant une espèce protégée, une demande d'autorisation doit être effectuée auprès des services déconcentrés du Ministère de l'Écologie et du Développement durable afin que les communes puissent procéder à ces stérilisations. Des bilans quantitatifs et les mesures de prévention mises en place sont à préciser afin de suivre l'évolution au cours des années qui suivront le lancement des opérations de stérilisation des œufs.

Dans ce cadre, les communes précédemment citées ont fait appel à la LPO Hérault pour les accompagner dans cette campagne de régulation.

Cet accompagnement consiste à localiser les couples nicheurs sur l'ensemble des communes, à estimer l'évolution de la population urbaine et enfin, à évaluer l'efficacité des opérations de stérilisation (qui sont réalisées par des agents municipaux ou des entreprises privées).



Outardes canepetières © Dhoop

Mesures compensatoires en faveur de l'Outarde canepetière

Sous la coordination du CEN-LR en charge de la gestion des mesures compensatoires suite à **l'élargissement de la RD61** sur la plaine de Marsillargues, la LPO Hérault réalise le suivi de l'Outarde canepetière en période de reproduction et en hivernage dans le but d'évaluer ces mesures sur l'espèce.

La LPO Hérault a également apporté une expertise technique, en collaboration avec la Chambre d'agriculture de l'Hérault, sur la recherche de parcelles adaptées à la compensation des **impacts du projet Nexity-aéroport** sur l'Outarde canepetière.

Préconisations de gestion

Des **inventaires de la biodiversité** (oiseaux, reptiles, amphibiens, mammifères et insectes) et propositions de **plans de gestion** ont été réalisés pour le site de stockage de déchets de Bellegarde (Gard), afin d'évaluer, restaurer, et préserver la biodiversité sur ce site industriel géré par l'entreprise **Suez**.

Dans le même but, des inventaires similaires et plans de gestion associés ont été réalisés et proposés à l'**IRSTEA** de Montpellier (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) sur leurs parcelles d'études.



Inventaire entomologique - Marbré de Cramer © T.M.

Expertise et accompagnement du plan de gestion des Collines de la Moure

La LPO Hérault, en collaboration avec les bureaux d'études Biotope et DialTer, ont travaillé sur la rédaction du futur plan de gestion des Collines de la Moure, porté par Sète Agglopôle Méditerranée.

Dans ce cadre, la LPO Hérault a été spécifiquement chargée de la rédaction du **diagnostic écologique** et chargée d'apporter son expertise lors des ateliers participatifs et de la rédaction.

Déviations de Villeveyrac et mesures compensatoires en faveur des pies-grièches

En conséquence de la mise en place de la déviation de Villeveyrac, la LPO Hérault a poursuivi cette année la gestion et le suivi des mesures compensatoires sur les sites de compensation où près de **6 hectares** **sont gérés en faveur des pies-grièches** en collaboration avec le département.

Photovoltaïque et biodiversité

Dans le cadre de l'installation d'un parc photovoltaïque sur l'ancienne carrière de Nizas, la LPO Hérault effectue plusieurs **suivis naturalistes** dans le but d'évaluer les impacts et mesures compensatoires mises en place. Ainsi, oiseaux nicheurs (et notamment Grand-duc d'Europe) reptiles et amphibiens sont suivis avec assiduité sur ce site exploité par **Urbasolar**.

Carrière de Poussan

Dans le cadre de l'agrandissement de la carrière de Poussan, la LPO Hérault participe au Comité de pilotage de la gestion afin de prendre en compte la biodiversité du site. Elle a également réalisé le suivi de l'avifaune nicheuse et de la reproduction du Grand-duc d'Europe sur ce site.

Suivi des hirondelles de Lattes

A Lattes, le collège Georges Brassens a subi des rénovations entraînant la destruction de centaines de nids d'Hirondelle de fenêtre. Suite à une demande d'autorisation de destruction d'espèce protégée du Conseil départemental de l'Hérault à la DREAL, les travaux ont été acceptés sous condition de mise en place de mesures compensatoires (installation de nids artificiels de substitution permettant aux hirondelles de nicher le temps des travaux et à la fin de ceux-ci).

La LPO Hérault a poursuivi cette année le suivi des colonies lattoises afin d'étudier l'impact des travaux et la réussite des mesures mises en place.

"Éviter, Réduire, Compenser" du Comité régional Occitanie

La LPO Hérault est un acteur identifié de la Communauté Régionale Eviter – Réduire – Compenser Occitanie (**CRERCO**). L'Etat et la Région co-animent cette communauté de plus de 200 structures afin d'établir un cadre de travail permettant le dialogue et la coproduction pour **éviter** des projets d'urbanisation à des endroits qui auraient une trop forte incidence sur la biodiversité, **réduire** les éventuels impacts et enfin en dernier recours, **compenser** les impacts survenant sur la biodiversité.

De manière générale, la majorité des actions d'études et d'expertises de la LPO Hérault rentrent dans cette doctrine ERC. Vous pouvez retrouver le positionnement de la LPO sur ces mesures. (https://www.lpo.fr/images/mission_juridique/position_compensation_valdee_en_ca_du_16.11.18.pdf)









Halte au braconnage

L'unité de soins du CSFS a accueilli 13 oiseaux appartenant à des espèces protégées qui étaient détenus illégalement ou dans le cadre de **trafics** (saisis par la Douane et par l'OFB) et 22 oiseaux protégés victimes de **braconnage** (tirs confirmés par la présence de plombs sur les radiographies).

La LPO Hérault dénonce ces actes illégaux et porte plainte dans certains cas en se constituant partie civile.

En outre, la LPO Hérault a exercé une **action en justice** contre un citoyen verbalisé pour détention d'animaux sauvages (serpents, tortues...).

Veille et participation aux consultations publiques

La LPO Hérault a mis en place une veille environnementale pour **anticiper les éventuels projets** pouvant engendrer un impact sur la biodiversité afin de prendre des mesures de précaution au plus tôt.

Lorsque des décisions environnementales sont en cours de discussion, le Ministère de la Transition écologique et solidaire met en place un système de consultation publique pour récolter des avis quant à la décision à prendre. La LPO Hérault participe régulièrement à ces consultations en donnant son avis sur les sujets pour lesquels elle est impliquée ou indirectement concernée. Ainsi, elle a répondu entre autres à une consultation publique sur la **doctrine ERC** (éviter, réduire et compenser les impacts sur le milieu naturel) et à différentes enquêtes publiques concernant le **plan d'action national sur le loup** et le **quota de tirs des Grands Cormorans**.

Cadrage du développement de l'éolien

Au vu des enjeux de conservation concernant des espèces d'oiseaux cantonnés sur les sites impliqués (notamment des rapaces), la LPO Hérault s'est engagée pour un cadrage du développement massif de l'éolien sur l'Escandorgue et le territoire du PNR-HL. Bien que favorable au développement des énergies renouvelables en substitution aux énergies fossiles, ces installations ne doivent pas se faire au détriment de la conservation d'espèces dont la survie peut être menacée par ces dernières. Les **mémoires en contribution volontaire** dans le cadre du contentieux mené par le Collectif 34 contre 3 parcs éoliens implantés sur l'Escandorgue sont toujours en cours d'instruction.

Projet MAPE

La LPO Hérault est acteur du projet MAPE (**Mesures de réduction de la Mortalité Aviaire dans les Parcs éoliens en Exploitation**), initié fin 2018. Ce projet de recherche collaboratif regroupe exploitants et constructeurs éoliens, fournisseurs d'outils de détection et de réaction, scientifiques, ONG, institutions... (DREAL Occitanie, ADEME, OFB, Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive, Maison des Sciences de l'Homme Sud à Montpellier, labex Cemeb...). Un séminaire s'est de nouveau déroulé cette année. Cette nouvelle rencontre a permis aux parties prenantes d'échanger, d'affiner pour construire ensemble un projet avec trois volets : un protocole collaboratif d'évaluation des outils de vidéoprotection, un projet de recherche appliquée avec le CEFE Montpellier à partir de 2020 et un volet concertation-communication.

Participation à diverses manifestations et représentations

Grâce à la mobilisation de ses membres, la LPO Hérault était représentée aux manifestations citoyennes « **Marche pour le Climat** », organisées dans différentes communes du département, et au village des alternatives avec **Alternatiba** afin de soutenir ces actions visant à **limiter les changements climatiques** et sensibiliser sur la gravité de la situation.

De même, la LPO Hérault a participé aux rassemblements citoyens menés par « **Nous voulons des coquelicots** » et à la « **Marche contre Bayer-Monsanto** » pour dénoncer et lutter contre les pesticides de synthèse dangereux pour la santé et néfastes pour la biodiversité.



Coquelicot © T.M.

Enfin, la LPO Hérault était présente à la réunion publique « **Projet industriel, photovoltaïque et méthanation sur le sud Larzac** », organisée sur la commune du Caylar. En effet, la LPO avait été instrumentalisée en 2018 dans le cadre d'un projet de centrale photovoltaïque dans ce secteur, développé par la société Arkolia.







Une action diversifiée

L'éducation et la sensibilisation étant l'un des trois piliers de la LPO, il est primordial de s'investir pleinement dans les réseaux d'éducation à l'environnement. La LPO Hérault y est impliquée à plusieurs niveaux :

- local : membre du **CPIE – BT** (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Bassin de Thau), actions au sein de la **Communauté de communes** de la Vallée de l'Hérault (CCVH), de la **Communauté d'agglomération** Hérault Méditerranée (CAHM) et du **PNR-HL** ;
- départemental : membre de **COOPERE 34** (Coordination Pour l'Education Relative à l'Environnement sur les territoires héraultais) ;
- régional : membre du **GRAINE-Occitanie** (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et l'Environnement) et participation à ses groupes thématiques "littoral" et "santé-environnement") ;
- national : la LPO France est membre du **CFEEDD** (Collectif Français d'éducation à l'Environnement vers un Développement Durable) et du **Réseau École et Nature**.

Mise en œuvre de dispositifs pédagogiques

Réalisation de projets pédagogiques du réseau

La LPO Hérault décline, dans le cadre du projet éducatif commun au réseau LPO, un panel de projets pédagogiques adaptés aux spécificités du territoire.

Ces projets d'Education à l'Environnement et au Développement Durable ont tous comme fil conducteur la préservation des espaces naturels et des espèces, mais tous ne se résument pas à l'éducation à la biodiversité.

Ainsi, il peut également être traité d'éducation au développement durable, d'alimentation, de solidarités internationales, de la thématique " santé-environnement ", de l'eau, de l'énergie, des déchets... Des animations issues de 15 des 18 projets pédagogiques du catalogue d'animations ont ainsi été menées au cours de l'année.

Nos interventions ont eu pour thème principal pour 40% d'entre elles la **faune**, 32% de manière plus large la **biodiversité**, 13% la **ressource en eau** et protection des milieux aquatiques, 5% les **milieux naturels** (garrigues, mer et littoral, forêt...), les causes et impacts du changement climatique (2%), les déchets (2%) et pour moins de 1% les énergies, les paysages, l'agriculture...

Les animateurs bénévoles et salariés ont ainsi sensibilisé **10 191 personnes** en 2019 à l'occasion de **486 animations sur 85 communes** du département. Que ce soit en face à face, sur stand ou en maraudage, plus de 80% de ces projets se sont déroulés pour tout ou en partie en **extérieur**.

Participation aux programmes éducatifs du CPIE-BT

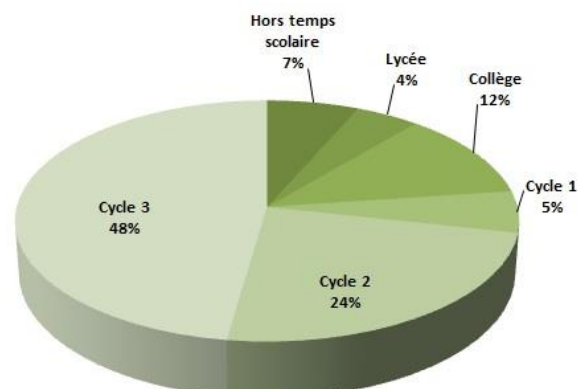
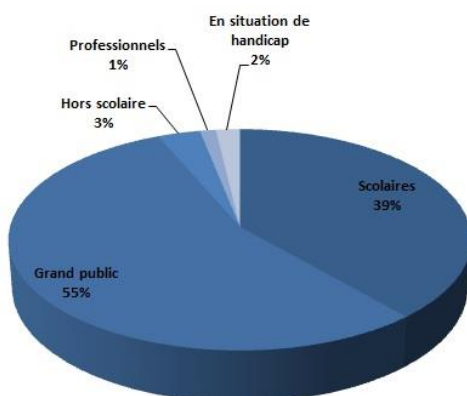
En tant que membre du CPIE-BT, la LPO Hérault intervient, avec les 16 autres structures membres qui le composent, sur des actions éducatives proposées sur le territoire :

- les programmes menés avec **Sète Agglopôle Méditerranée (SAM)**, permettant notamment la mise en place de projets de plusieurs séances sur un thème choisi et "**Classes de Thau**", destiné aux scolaires, jeunes hors temps scolaires du territoire ou en séjour sur le territoire ;

- le programme "**Autour de l'eau**", en partenariat avec le **Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT)** qui permet de sensibiliser les scolaires au cycle de l'eau et aux problématiques associées ;

- les **projets écotouristiques** permettant de sensibiliser le grand public lors d'événements tout au long de l'année, par le biais d'un programme estival souvent en partenariat avec les Offices de Tourisme (Balaruc-les-Bains, Marseillan, Vias, Vic-la-Gardiole et Frontignan).

La LPO Hérault a également participé à la **campagne de sensibilisation à la protection des herbiers de zostère** sur le territoire de Thau. Cette campagne menée par le SMBT et le CPIE-BT vise à rencontrer les baigneurs des communes de Balaruc-les-Bains, Marseillan, Bouzigues et Mèze pour les réconcilier avec ces écosystèmes d'une incroyable richesse.



Pourcentage de chaque type de public concerné par les interventions de sensibilisation de la LPO Hérault en 2019. Public total (à gauche) et public scolaire (à droite).



Enfin, le CPIE-BT, en tant que coordinateur régional et avec l'ensemble des partenaires du projet, a de nouveau déployé la **campagne Écogestes Méditerranée** en région Occitanie. La LPO Hérault, faisant partie des ambassadeurs Écogestes, est allée à la rencontre des plaisanciers pour échanger avec eux sur leurs pratiques et les informer des gestes éco-responsables qu'ils peuvent adopter pour limiter leur impact sur le milieu marin.

Hérault Nature

Depuis plusieurs années, dans le cadre de sa politique de sensibilisation des héraultais aux enjeux de la biodiversité, le Département organise un programme d'animation sur les **Espaces Naturels Sensibles** héraultais ou lors de **manifestations culturelles**.

Ce Programme environnement labélisé « Hérault Nature », partenariat entre le **Département de l'Hérault** et le réseau **COOPERE 34**, permet de valoriser les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département et invite à apprivoiser une nature protégée, grâce à l'action menée pour la gestion de ces sites et leur ouverture au public.

La LPO Hérault a participé en 2019 à ce programme en intervenant dans **15 animations**, 8 pour faire découvrir des ENS et 7 lors de festivals.

Mon établissement est un Refuge LPO

Cinq établissements (d'enseignement, médico-sociaux, centres de loisirs...) ont pu bénéficier de 3 séances de sensibilisation à la nature de proximité et devenir des refuges pour la biodiversité en intégrant le réseau Refuges LPO. Ces projets ont pu être financés par le Conseil départemental de l'Hérault, la DREAL et la Région Occitanie, et la Communauté de communes Vallée de l'Hérault.

Des actions spécifiques vers les publics dits "empêchés" ont ainsi de nouveau pu être mis en place cette année afin de répondre aux orientations du projet associatif de la LPO Hérault 2015-2020. **L'ESAT Kennedy** à Montpellier (établissement et service d'aide par le travail) et **l'IME de Jacou** (institut médico-éducatif) ont ainsi participé à ce projet.

Faune sauvage en détresse

10 animations de sensibilisation (sur stands au cours d'événements et lors d'interventions scolaires) sur la faune sauvage en détresse ont permis au public de mieux appréhender cette problématique, de savoir neutraliser les dangers pour la faune et que faire en cas de découverte d'un animal sauvage en détresse.

Plus de **3500 appels téléphoniques** ont été traités par le CSFS pour préconiser des premiers soins, donner des informations sur les espèces et maintenir une veille environnementale dans le cadre du programme « **médiation faune sauvage** ».

Des **relâchers publics** d'oiseaux soignés au CSFS accompagnés d'une présentation de l'espèce ont également permis de sensibiliser à cette problématique.

Dispositif de Sensibilisation au Littoral (DSL)

Le DSL est un dispositif pédagogique de sensibilisation aux richesses et enjeux du littoral de la région, coordonné par le GRAINE-Occitanie.

Les thématiques concernées par le DSL sont les suivantes : **risques majeurs, changement climatique, artificialisation du littoral et fréquentation**.

La LPO Hérault a participé à ce dispositif en intervenant auprès du **grand public** en animant sur le littoral avec l'**Aucèl** (véhicule itinérant présentant des outils de sensibilisation) lors de la semaine de la mer au Grau-du-Roi, dans le Gard.

Interventions dans l'enseignement secondaire

Chaque année, des collègues qui souhaitent travailler autour du thème de la biodiversité font appel à la LPO Hérault dans le cadre des **Actions Educatives Territorialisées** du Conseil Départemental de l'Hérault. Nous les accompagnons dans leurs démarches d'inventaires participatifs, d'aménagements favorisant la biodiversité de proximité et des gestes écocitoyens. En 2019, le collège de Saint-André-de-Sangonis a participé à ce programme et a intégré le réseau des Refuges LPO.

La LPO Hérault a également accompagné les **éco-délégués** du lycée Jean-Monnet de Montpellier pour faire de leur établissement un Refuge LPO®. Ainsi, des aménagements ont pu être installés en faveur de la biodiversité.

Sensibilisation du grand public

Des conférences pour tous

Les Groupes Locaux de la LPO Hérault proposent une fois par mois des **conférences naturalistes** sur un thème choisi. Le Groupe Local LPO "Haute Vallée de l'Orb" au **Campotel des 3 vallées** à Bédarieux, le Groupe Local LPO "Grand Montpellier", à la **Maison Pour Tous Frédéric Chopin** et le Groupe Local LPO Biterrois à la **Maison de la Vie Associative** de Béziers.

Les participants ont la possibilité de poursuivre agréablement la soirée autour d'un repas partagé convivial à l'issue de ces rencontres. C'est ainsi une trentaine de personnes qui se retrouvent chaque mois pour **découvrir, se former et être sensibilisées** sur la biodiversité et les enjeux qui y sont liés.

Life Gypconnect

L'association a participé aux volets éducatifs, par l'animation d'actions de sensibilisation, au programme Life Gypconnect coordonné par la LPO (voir *Protection des espèces et des espaces naturels*).

Quatre stands de sensibilisation et points d'observation ont été organisés en lien avec ce programme en faveur du Gypaète barbu et autres vautours.



Découverte des paysages Natura 2000 pour les élèves de Poussan.

Découverte de Natura 2000

La LPO Hérault a réalisé des interventions dans le volet "sensibilisation" de 6 sites Natura 2000 sur le département, en partenariat avec les structures gestionnaires.

Ces interventions consistaient en des conférences, stands de sensibilisation sur des lieux fréquentés, sorties d'observation sur le terrain ou encore animations intégrées dans un projet scolaire.

Petits et grands ont ainsi pu découvrir les enjeux environnementaux et les espèces associées aux sites du **Minervois** (avec le PNR-HL), des **Gorges de l'Hérault**, de la **Montagne de la Moure et Causse d'Aumelas** et des **Garrigues de la Moure et d'Aumelas** (avec la CCVH), et de la **Plaine de Villeveyrac-Montagnac** et de **l'Étang de Thau** (en tant que membre du CPIE-BT, avec le SMBT).

Séjour Nature

La LPO est partenaire d'**Escursia**, agence de tourisme de nature. Au sein de ce partenariat, la LPO Hérault organise chaque année un séjour nature de 5 jours au printemps. Six personnes venues de divers coins de France et de Belgique ont ainsi découvert les différents habitats naturels de notre département, avec les oiseaux au cœur de leurs observations.

Un poster ornitho

Suite à l'édition du poster des oiseaux remarquables de l'Hérault et de la création de la nouvelle région Occitanie, un poster des **oiseaux remarquables en région Occitanie** a été édité en partenariat avec le CPIE Bassin de Thau, la DREAL-Occitanie, la Région Occitanie et ses Conseils départementaux.

Oiseaux remarquables en région Occitanie

Des plaines agricoles aux montagnes, du littoral aux garrigues, découvrez les oiseaux de la région Occitanie





Une implication active dans l'évènementiel

Des stands d'information

La LPO Hérault est régulièrement sollicitée pour intervenir lors de manifestations culturelles et sensibilisatrices organisées par des collectivités ou d'autres associations.

Elle présente ainsi l'association et les actions menées pour la connaissance et la protection de la nature ainsi que quelques-uns de ses programmes (Refuges LPO, Médiation faune sauvage en détresse...).

Cette année, la LPO Hérault a ainsi été présente sur **une quinzaine de stands** à travers le département, permettant d'informer sur les actions menées par l'association et sensibiliser le public.

Journées Mondiales des Zones Humides

Le 2 février est la Journée mondiale des zones humides, en commémoration de la signature de la Convention qui vise à les protéger, signée le 2 février 1971 à Ramsar.

Ainsi, depuis 1997, de nombreuses actions de sensibilisation du public aux valeurs et aux avantages des zones humides sont proposées chaque année au cours des quelques jours entourant cette date. Cette année, la LPO Hérault a organisé **trois animations** de sensibilisation sur la découverte et l'importance des zones humides, à travers une sortie sur les traces des **mammifères aquatiques** à la Maison de la Nature à Lattes, une **conférence sur les Flamants roses** à la Maison Pour Tous Frédéric Chopin à Montpellier et une participation aux **Galleries éphémères** aux Salines de Villeneuve-lès-Maguelone.

Nuit de la Chouette

A l'occasion de la 13^{ème} nuit de la chouette, événement organisé tous les deux ans par la LPO et la Fédération des **Parcs naturels régionaux de France** pour faire connaître les **chouettes et hiboux**, 3 animations ont été organisées. Conférences, ateliers de dissection de pelotes ou encore sorties nocturnes ont été proposés à Bédarieux, Siran et Villeveyrac.

Opération Fréquence Grenouille

Créée en 1995 par le réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels, et organisée conjointement avec les Réserves Naturelles de France depuis 2008, cette opération vise à sensibiliser le public sur les amphibiens de nos zones humides et les menaces qui pèsent sur eux. Pour cela, des animations de toutes sortes sont organisées tous les ans, du 1^{er} mars au 31 mai, dans toute la France. En tant que membre du CPIE-BT, la LPO Hérault, en partenariat avec l'OT de Frontignan, a proposé **3 sorties nocturnes** pour découvrir la faune d'une mare du massif de la Gardiole.



Pélodyte ponctué ©T.M.

Fête de la Nature

Créée en 2007 sur l'initiative du Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et du magazine Terre Sauvage, la **Fête de la Nature** se déroule chaque année autour du 22 mai, date de la **Journée internationale de la biodiversité**.

A l'occasion de cette fête dont l'objectif est de faire découvrir la nature et sa vulnérabilité au grand public, de nombreuses animations (stands, expositions, sorties nature, conférences) ont été organisées :

- différentes **visites de Refuges LPO** par les propriétaires à Castelnau-le-Lez, Frontignan, Montpellier, et Vacquières ;
- une sortie nocturne sur un ENS à Octon ;
- une sortie d'écoute des chants d'oiseaux aux Salines de Villeneuve* ;
- une sortie ornithologique à l'étang de Capestang avec *les Amis de Nissan* ;
- une sortie sur un ENS à Villeneuve-lès-Maguelone avec *LabelBleu** ;
- des ateliers de découvertes, stands d'information et points d'observation au CSFS à Villeveyrac, également dans le cadre de l'évènement *Bienvenue dans mon jardin au naturel** ;
- une sortie nature à la Maison du Malpas à Colombiers ;
- un stand de sensibilisation à Rosis ;
- un stand d'information à Aniane en partenariat avec la CCVH ;
- des ateliers de découvertes, conférences, stands d'information et sorties d'observation au Domaine départemental de Bessilles à Montagnac* ;

* Les animations marquées d'un astérisque se déroulaient également dans le cadre de la 3^{ème} édition du **Festival de la Biodiversité**, coordonné par le CPIE-BT et SAM et impliquant de nombreux partenaires.

Journée Internationale de sensibilisation aux Vautours

Cette journée a été mise en place par *BirdLife International* afin de sensibiliser sur la vulnérabilité et l'importance de ces espèces.

Trois journées de sensibilisation et de suivi de la migration ont été organisées : un week-end à **Castanet-le-Haut** en partenariat avec le PNR-HL et une journée au **Cirque de Navacelles** dans le cadre du programme Hérault Nature. Des Vautours fauves et autres rapaces de passage ont été observés lors de ces trois journées.

EuroBirdwatch

A l'occasion de l'**EuroBirdwatch**, journées européennes d'observation de la migration, coordonnées pour la France par la LPO, deux sorties d'observation ont été organisées. Une randonnée dans une zone Natura 2000 à Montbazin, en partenariat avec la CCVH, et une sortie sur le causse d'Aumelas, à Villeveyrac.

Et dix autres évènements !

La LPO Hérault a également participé à d'autres évènements en lien avec la découverte de la nature et sa protection :

- un stand de sensibilisation avec le réseau du CPIE Bassin de Thau au **Salon International de la Plongée Sous-marine** de Paris ;
- une sortie nature à Grabels dans le cadre de la **Journée mondiale de la vie sauvage** ;
- une conférence à Montpellier, un stand de sensibilisation à Lunel et une sortie de terrain à Avène, dans le cadre de la **Journée internationale des forêts** ;
- un stand de sensibilisation sur les bonnes pratiques agricoles favorisant la biodiversité lors des rencontres « **De ferme en ferme** » à Villeveyrac ;
- une conférence à Bédarieux et une sortie de terrain à Frontignan, dans le cadre de la **Journée mondiale des oiseaux migrants** ;
- une sortie ornithologique à vélo, à Montagnac, dans le cadre de la **Fête du vélo** ;
- représentation du PNR-HL et de ses intérêts naturalistes aux côtés de huit autres Parcs naturels régionaux français durant le 31^{ème} **British Birdwatching Fair** à Egleton en Angleterre ;
- des conférences et sorties nocturnes pour la **Nuit internationale de la Chauve-souris**, au Causse-de-la-Selle et à Villeneuve-lès-Maguelone ;
- Participation au 3^{ème} festival « **Tous sentinelles !** » du réseau **Sentinelles de la mer – Occitanie**. Des sorties scolaires et grand public ont permis de sensibiliser sur les menaces pesant sur la biodiversité marine et les moyens de relayer ses observations d'espèces par l'intermédiaire des sciences participatives ;
- conférences, stands de sensibilisation et sorties pour sensibiliser à la pollution lumineuse lors du **Jour de la Nuit** à Bédarieux, Cazouls-d'Hérault et Montpellier.





Un programme de formations

Formation des bénévoles

Grâce aux financements attribués par la DJSCS (Directions de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) dans le cadre du **FDVA** (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) quatre sessions de formation ont pu être dispensés aux bénévoles.

Deux demi-journées de formation ont été proposées aux bénévoles de l'unité de soins de la LPO Hérault. Au cours de ces formations ont été abordés, entre autres, les gestes de manipulation, **les premiers soins et le rapatriement** des animaux en détresse.

Une journée de formation a été proposée pour intégrer le **réseau SOS chauves-souris** afin d'aider les particuliers et établissements ayant des problèmes de cohabitation avec ces mammifères. Enfin, une demi-journée a été consacrée à la formation des futurs **ambassadeurs du réseau des Refuges LPO** pour qu'ils puissent accompagner les futurs propriétaires de refuges dans leurs démarches.

L'apprentissage sur le terrain

Vingt sorties de terrain ont été organisées au cours de l'année, dans différents milieux.

Outre le plaisir de découvrir et d'observer les espèces dans leur habitat naturel, ces sorties permettent également de se perfectionner dans l'identification des espèces. Les compétences ainsi acquises peuvent alors être utilisées, par exemple dans le cadre d'inventaires participatifs pour améliorer les connaissances sur la biodiversité.

Prospections naturalistes

Une journée de formation a été proposée aux bénévoles impliqués dans le **suivi des pies-grièches** pour mieux comprendre et appliquer le protocole de recensement dans le cadre du PNA pies-grièches.

De même, une demi-journée a été organisée pour former des bénévoles à **la reconnaissance des Outardes canepetières** et des habitats qui leurs sont favorables afin qu'ils puissent aider au comptage national des populations hivernantes.

Le MOOC Ornitho

La **LPO** et **Natagora** (partenaire *BirdLife International* pour la Belgique) ont développé une formation à l'ornithologie en ligne (vidéos, exercices en ligne, planches illustrées...), le **MOOC Ornitho**.

Il est indéniable que l'observation et l'identification des oiseaux sur un ordinateur et dans la nature n'ont rien à voir. C'est pourquoi il est également proposé des sessions sur le terrain pour mettre en pratique la théorie acquise en ligne. Coordinatrice de la formation dans le département, la LPO Hérault a ainsi proposé **2 sessions de terrain** cette année, au printemps et à l'automne.



Formation professionnelle

La LPO Hérault est enregistrée comme **organisme de formation** sous le numéro de **Déclaration d'Activité 91 34 08116 34**, par la préfecture de la région.

Des formations ont ainsi été dispensées à des professionnels.

Prise en compte de la biodiversité pour les agents départementaux

Des agents du Conseil départemental de l'Hérault ont suivis une demi-journée de formation sur les **aménagements en faveur de la biodiversité** du parc départemental de Bessilles. Ce parc intégré dans le réseau des Refuges LPO pourra ainsi profiter de nouveaux aménagements et d'un suivi qui permettront d'accueillir la faune sauvage et d'évaluer ces mises en place.

Oiseaux et forêts

Dans le cadre du cycle **Fogefor "La Biodiversité forestière"** mené par le **CRPF Occitanie** (Centre régional de la propriété forestière), 1 journée sur la reconnaissance et la prise en compte des oiseaux dans la gestion forestière a été proposée sur le territoire du **PNR-HL**. Cette formation, auprès d'une vingtaine de propriétaires forestiers venus du Tarn et de l'Hérault, a été organisée avec le CRPF Occitanie et le PNR-HL.

Démarche de développement durable

Dans le cadre du programme de formation de la **DDCS** (Direction départementale de la Cohésion sociale) proposé par le réseau COOPERE 34, un cycle de trois jours de formations a été organisé auprès des animateurs et directeurs de centres de loisirs sur la **mise en place d'une démarche de développement durable**. Ce cycle de formation a été dispensé par 4 associations du réseau COOPERE34 : l'ardam (généralités sur le développement durable), l'APIEU (gestion des déchets), la LPO Hérault (biodiversité) et l'ALEC (eau et énergie).



Abeille au gîte. © J. Pernin

Valorisation du parc pédagogique

La LPO Hérault a aménagé 3000m² de terrain attenant au CRSFS sous forme de jardin pédagogique. Différents habitats rencontrés dans l'Hérault, dont une mare artificielle, y ont été reconstitués, accompagnés de panneaux explicatifs. Des aménagements y ont également été apportés pour favoriser une biodiversité de proximité des plus riches.

Un pôle développement durable y trouve aussi sa place montrant les protections développées sur les lignes électriques.

En libre accès tous les jours durant les heures d'ouverture du Centre, le public a la possibilité de **découvrir** ce jardin pédagogique avec un livret explicatif. En outre, des **visites accompagnées** ont été effectuées avec des groupes scolaires et des centres de loisirs ainsi qu'avec le grand public de manière hebdomadaire en juillet et août.

Pour permettre un bon accueil de ce public, le jardin est régulièrement entretenu par des bénévoles et des nouveaux aménagements y sont régulièrement intégrés. Cette année, **des décorations** ont été implantées à partir de matériaux récupérés dans le cadre d'ateliers proposés par Pauline, en stage dans notre structure.



Glossaire et liste d'abréviations

AFB : Agence Française pour la Biodiversité

Avifaune : Ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée

CA : Conseil d'Administration

CCVH : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

CEN-LR : Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Chiroptères : En biologie, ordre qui regroupe les espèces de chauves-souris.

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

COOPERE 34 : Coordination Pour l'Education Relative à l'Environnement sur les territoires
héraultais

CPIE-BT : Centre permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Bassin de Thau

CSFS : Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DSL : Dispositif de Sensibilisation au Littoral

EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable

ERC : Eviter – Réduire - Compenser

GLGM : Groupe Local LPO Grand Montpellier

GLHVO : Groupe Local LPO Haute-Vallée de l'Orb

GRAINE-Occitanie : Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et
l'Environnement d'Occitanie

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

MNHN : Muséum national d'Histoire naturelle

OFB : Office Français de la Biodiversité

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OPCO : Opérateurs de Compétences

OPIE : Office pour les insectes et leur environnement

PNA : Plan National d'Actions

PNR-HL : Parc naturel régional du Haut-Languedoc

SMBT : Syndicat Mixte du Bassin de Thau

SAM : Sète Agglopôle Méditerranée

STOC-EPS : Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnages Ponctuels
Simple

ZPS : Zone de Protection Spéciale

ZSC : Zone Spéciale de Conservation

Partenaires Techniques et Financiers

- Partenaires techniques et financiers publics ou semi-publics





- Partenaires techniques et financiers privés



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Pôle-relais lagunes
méditerranéennes

GRAINE
OCCITANIE

Conservatoire
d'espaces naturels
Languedoc-Roussillon



Membre du

BASSIN DE THAU

FONDATION BRIGITTE BARDOT
au secours des animaux PARTOUT dans Le monde



Clinique Vétérinaire Cantagril

CEMEX

DANONE

Fondation d'entreprise
EIFFAGE

escursia
VOYAGER CURIEUX

GAEC les Serres Blanches

GSM
Italcementi Group



suez

T.E.C.
THAU ÉNERGIES CITOYENNES
La coopérative



- Partenaires techniques publics



- Partenaires techniques privés





NextAlim



Demain la Terre !



Rapport d'Activité 2019

LPO Hérault

